

Le 7 mai, l'écologie n'a qu'un candidat : Emmanuel Macron



Par Terra Nova

Le 2 mai 2017

Le 7 mai, les électeurs auront à choisir entre deux visions de la France et du monde, deux visions que presque tout oppose. La transition énergétique et écologique ne fait pas exception à cette dichotomie.

Marine Le Pen développe sur ce sujet, comme sur d'autres, un programme brouillon et flou, qui dissimule mal l'idéologie de repli national et de démagogie dont il est issu. Emmanuel Macron se veut au contraire un écologiste pragmatique, privilégiant la recherche des bons outils plutôt que la surenchère des objectifs sans cesse rehaussés et jamais atteints.

Emmanuel Macron s'inscrit dans la continuité de la loi sur la transition énergétique adoptée en 2015, dont il reprend peu ou prou à son compte les principaux objectifs :

- la montée en puissance de la taxe carbone pour atteindre 100 euros/tCO₂ en 2030 ;
- l'objectif de 50 % d'énergie nucléaire à l'horizon 2025 dans la consommation d'électricité ;
- la fermeture de la centrale de Fessenheim au moment de la mise en service de l'EPR de Flamanville ;
- l'arrêt de la production d'électricité à partir de charbon en 2022
- l'interdiction de l'exploration des gaz de schiste ;
- le doublement, d'ici à 2022, de la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque ;
- la division par deux des déchets ménagers mis en décharge d'ici à 2025.

Emmanuel Macron y ajoute, et c'est notable, deux objectifs importants : d'une part, l'objectif de rénover un million de « passoires » thermiques en 5 ans, soit 200 000 rénovations par an en moyenne (sur un objectif général déjà prévu par la loi de 500 000 par an) ciblées sur les logements les plus dégradés, et d'autre part l'alignement de la fiscalité du diesel sur l'essence d'ici à la fin du quinquennat.

Certains reprocheront à Emmanuel Macron un manque d'ambition, notamment par rapport aux objectifs qui étaient affichés par Jean-Luc Mélenchon ou Benoît Hamon, ou de conviction, doutant de l'intensité de son engagement écologique : on pourra en effet regretter telle ou telle

sortie passée malheureuse ou, plus fondamentalement, le fait que le candidat n'ait pas plus mis en avant son projet en matière d'écologie au cours de la campagne. Il n'en demeure pas moins un constat clair : **les engagements et le programme d'Emmanuel Macron sont infiniment plus écologiques que ceux de Marine Le Pen** qui ne reconnaît ni l'urgence climatique, ni l'urgence sanitaire liée à la pollution de l'air, ni la nécessité de rééquilibrer notre mix électrique.

La campagne présidentielle 2017 aura vu tous les candidats, même *a minima*, évoquer les questions écologiques : c'est déjà en soi un progrès – fragile, et pouvant être remis en question à chaque instant – pour tous ceux qui sont engagés dans ce combat. L'acceptation de la nécessité de lutter contre le changement climatique gagne progressivement – et c'est heureux – l'ensemble du spectre politique. **Sans abandonner le combat pour l'ambition dans les objectifs, il faut à présent également porter le débat sur les priorités, les outils et les moyens.** Ce débat est complexe, mais il est trop structurant pour être laissé aux seuls techniciens. **Les chemins de la transition écologique sont nombreux, et impliquent des choix politiques majeurs : des choix en matière de répartition des efforts et des gains de la transition énergétique et écologique, en termes de solidarité entre générations, au sujet des rôles respectifs de l'intervention publique et du fonctionnement des marchés, entre la coopération et la confrontation internationales, ou encore en matière de gouvernance, de l'échelon communal au niveau planétaire.**

Emmanuel Macron ne s'est pas lancé dans la course à l'inflation des objectifs qui – surtout lorsqu'ils sont lointains – n'engagent que les gouvernements suivants, mais son programme nous invite néanmoins à un certain nombre de débats cruciaux pour la transition énergétique et écologique.

La transition énergétique et écologique est aussi une transition sociale : ce défi, tous les précédents gouvernements y ont fait face lorsqu'il a fallu décliner les engagements issus des concertations, que ce soit le Grenelle de l'Environnement ou le débat national sur la transition énergétique. Beaucoup d'ambitions ont été ainsi finalement rognées pour se limiter aux mesures les plus acceptables, et en échange de mesures d'accompagnement. Les exemples passés tendent à montrer qu'il est préjudiciable à la transition écologique de se concentrer sur les fins en enjambant trop hâtivement les moyens.

Le programme d'Emmanuel Macron a de ce point de vue le mérite d'ouvrir plusieurs pistes intéressantes pour accompagner citoyens, territoires et entreprises dans la transition écologique.

En faisant de la rénovation des bâtiments une des priorités de son plan d'investissements publics de 15 milliards d'euros dans la transition énergétique, et en cherchant à le cibler en priorité sur les ménages précaires, Emmanuel Macron a effectivement identifié le domaine dans lequel on a jusqu'ici beaucoup tenté et peu réussi. Il n'est plus acceptable que 11 millions de personnes soient en situation de précarité énergétique en France. L'interdiction de la location des passoires énergétiques en 2025, conjuguée à une réforme des politiques publiques en faveur de la rénovation thermique existantes, coûteuses et profitant actuellement surtout aux ménages aisés,

vont dans la bonne direction et font écho à certaines propositions de Terra Nova¹. Il sera crucial de s'assurer que les moyens publics sont ainsi redirigés en priorité vers les ménages les plus modestes, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

La précarité énergétique n'est pas seulement liée au logement, mais également au coût de la mobilité : la contrepartie de la hausse – indispensable – de la fiscalité carbone et de l'alignement de la fiscalité du diesel sur l'essence est la nécessité impérieuse d'accompagner les ménages qui n'ont aujourd'hui pas d'alternative à la voiture. Là aussi, la prime de 1000 euros proposée par Emmanuel Macron pour permettre à ceux dont les véhicules ont été achetés avant 2001 d'acquérir des voitures plus écologiques va dans le bon sens, même s'il y aura encore beaucoup plus à faire, par exemple en facilitant la mise en place par les collectivités locales de politiques publiques de soutien à la mobilité collaborative, telles que le covoiturage et l'autopartage, en particulier en dehors des pôles urbains.

Emmanuel Macron pourrait par exemple reprendre cette idée dans les contrats territoriaux de transition écologique qu'il promet pour mobiliser les investissements de la transition écologique dans les territoires, et faire avancer chacun d'eux à son rythme et selon ses moyens, tout en diffusant les innovations qui peuvent accélérer la transition. Concept séduisant tant les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle clé dans la transition écologique : la transition écologique n'émergera en effet pas miraculeusement d'une seule et unique vision centralisatrice et planificatrice (ni évidemment par le simple jeu du marché), mais au contraire de la coordination efficace et souple de stratégies et schémas de planification locaux, nationaux et européens. Il restera à donner corps à cette proposition : il faudra ainsi tirer avantage des spécificités de chaque territoire (en fonction de son bâti, de ses terres agricoles, du potentiel d'installation d'énergie renouvelable, mais aussi de sa structure économique, notamment en termes d'emplois) pour trouver des solutions et des trajectoires adaptées, tout en organisant des solidarités entre territoires et en accompagnant les transitions professionnelles, en particulier dans les filières particulièrement impactées par la transition écologique. Ayant un rôle de coordination et d'impulsion, l'Etat devra ainsi promouvoir, en particulier dans les territoires les plus fragilisés, les investissements qui maximisent localement les bénéfices économiques et sociaux de la transition écologique. Un rattrapage indispensable, pour éviter qu'en 2022 la fracture territoriale, illustrée dans le vote de rejet, ne s'aggrave encore.

On pourra regretter bien sûr un certain nombre de manques dans le programme d'Emmanuel Macron. En renvoyant d'un bloc les décisions à prendre concernant le parc nucléaire à 2018, Emmanuel Macron n'explicite pas les critères de décision en matière de prolongation et de renouvellement (ou non) de tout ou partie du parc. On pourra aussi juger que le candidat n'est pas très disert sur la stratégie qu'il compte déployer au niveau européen, notamment pour réformer le marché du carbone ou réorienter la politique énergétique². Mais on pourra aussi considérer que ce n'est pas le rôle d'un président d'entrer dans des considérations de nature rapidement technique.

¹ <http://tnova.fr/notes/lutte-contre-la-precarite-energetique-en-finir-avec-les-demi-mesures>

² <http://tnova.fr/notes/quelle-ambition-pour-l-union-de-l-energie-un-projet-politique-a-la-croisee-des-chemins>

En tout état de cause, le contraste avec le programme de Marine Le Pen est saisissant. La comparaison met en évidence le coup terrible pour la transition écologique que représenterait l'élection de la candidate d'extrême-droite à la présidence de la République, tant ses propositions conduiraient à l'isolement de la France, en Europe et dans le monde. Face au problème mondial du changement climatique, et alors que le réseau électrique français est interconnecté avec celui de tous nos voisins européens, qui peut croire qu'une France repliée sur elle-même pourrait porter haut la nécessité de la transition écologique ?

Le programme du candidat *En Marche !* n'est pas parfait. Mais en annonçant le 1^{er} mai qu'il entend lancer un projet de transformation du Conseil économique, social et environnemental en « chambre du futur », chargée de réfléchir aux enjeux de long-terme, en disant aussi qu'il veut évaluer les conséquences environnementales du traité de libre-échange avec le Canada (CETA), Emmanuel Macron montre qu'il est non seulement conscient des problématiques écologiques d'aujourd'hui, mais désireux de s'y confronter sérieusement à l'avenir.

Le 7 mai, l'écologie n'a qu'un seul candidat.